

Un enjeu économique majeur

Entreprises. Une Charte nationale du mentorat entrepreneurial vient d'être signée à la CCI donnant naissance l'IME Seine Estuaire.



De gauche à droite, Dominique Restino, Vianney de Chalus et Bertrand Duboys-Fresney

Prenez un entrepreneur pesant plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires, le mentor. Prenez-en un autre à fort potentiel de développement, le mentoré. Mélangez le tout et vous obtenez un partenariat susceptible de dégager une croissance de plus de 50 % pour ce dernier. Une croissance bien entendu synonyme d'emplois.

Un argument qui a su faire mouche auprès de l'État, par le biais de son ministre du Redressement Productif Arnaud Montebourg et de Fleur Pellerin, ministre déléguée auprès des PME. En effet, une charte nationale du mentorat entrepreneurial a été signée le 24 juin dernier avec l'État et l'Institut du mentorat entrepreneurial (IME) France. Son président, Dominique

Restino, initiateur du projet après un séjour au Québec, était présent jeudi dernier à la CCI du Havre accompagné, entre autres, de Gilles Rabin, conseiller développement auprès d'Arnaud Montebourg.

Un accompagnement sur mesure

La venue de ces deux hommes de terrain - chacun d'eux jouit d'une expérience connue et reconnue dans le monde des affaires - n'est pas anodine. Le territoire du bassin de l'estuaire compte en effet 1 500 PME susceptibles de rentrer dans les critères imposés par cette charte. Ainsi, la CCI de l'Estuaire va-t-elle rejoindre Nantes-Saint-Nazaire, Paris-Île-de-France et Région Nord-de-France déjà partenaires de l'IME France.

« Si on s'appuie sur les entreprises qui marchent, les effets de levier sont bien plus forts », appuie Vianney de Chalus, président de la CCI de l'estuaire. Gilles Rabin, lui, se réjouit « du professionnalisme créé dans le bénévolat ». Car avant tout un mentor n'est en aucun cas rémunéré. Il n'a pas droit non plus d'investir dans l'entreprise de son mentoré pendant deux ans. Un accompagnement de dix-huit mois basé sur la bienveillance et le respect de l'autre. Il doit permettre au mentoré de construire sa stratégie qui garantisse son projet. La CCI de l'Estuaire s'est d'ores et déjà fixée pour objectif d'accompagner cinq PME locales.

STÉPHANE GOUËL
s.gouel@presse-normande.com